



Compte rendu du conseil d'administration

de la fondation d'Aguesseau

du 4 novembre 2021

I - Suivi des activités et de l'exécution budgétaire au 30 septembre 2021

- a) Le dispositif des aides est, comme l'a rappelé la fondation, sanctuarisé. Toutes les aides sociales sont en augmentation légère, + 2,1 %, avec un taux d'acceptation de 90 %. Le montant moyen de l'aide, toutes aides confondues, est de 1 045 €.

Concernant les aides aux études, 463 dossiers ont été présentés pour un montant moyen de 800 €.

- b) La restauration

La fréquentation en matière de restauration accuse une baisse de 11 % par rapport à ce qui était prévu. Reprise en septembre au self du Millénaire 3.

Une application va être mise en place sur ce site pour permettre de fluidifier le temps d'attente.

- c) Le logement

Il y a eu en 2021 un frein au développement. Seulement 34 chambres en colocation ont été réservées au lieu des 58 initialement prévues. Un gros travail a été engagé sur la communication puisqu'il y a plus d'offres que de demandes alors que les besoins en IDF sont importants.

Le conseil a examiné des propositions de réservations de logements en colocation :

- Paris 13^{ème}, rue Lahire : un logement d'une superficie de 80 m², comprenant 3 chambres, pour un montant de 420 €, charges comprises ;

- Ivry-sur-Seine : un logement d'une superficie de 78 m2, comprenant 3 chambres, pour un montant de 380 €, charges comprises.

La CFDT a voté en faveur de ces deux logements.

d) Les séjours vacances familles

Excellente saison pour les réservations ; 496 semaines ont été réservées sur une prévision de 465 (+ 107 %).

La côte atlantique a été très sollicitée ; 122 semaines réservées alors que 91 étaient initialement prévues.

e) Les séjours jeunes

1 630 séjours jeunes réalisés en 2021 (1533 cet été + 97 cet automne) sur une prévision de 2 595, soit une baisse de 37 %.

II - Budget d'atterrissage au 31 décembre 2021

La fondation a enregistré une baisse de l'activité par rapport au budget prévisionnel.

En matière de logements, baisse des charges d'exploitation de 24 % et des achats de 44 %. Baisse également des besoins de fonctionnement.

Les aides sociales toutes confondues sont en augmentation et les besoins de financement sont en hausse de 9 %.

Baisse également des besoins de financement des séjours jeunes, baisses des charges globales des vacances familles et enfin baisse de l'activité, des charges et des produits en ce qui concerne la restauration.

III - Groupe de travail vacances familles

Le groupe de travail a insisté sur le renforcement de la qualité des séjours vacances familles. Des propositions d'offres à la campagne, de courts séjours, de séjours en Europe et de sites d'intérêt culturel vont être faites.

V - Premières orientations budgétaires 2022

La fondation estime ses besoins de financement à 9 480 000 € pour 2022. En 2021 la subvention versée par le ministère était de 8 500 000 €. Ce point fera l'objet de discussions prochainement.

VI - Renouvellement des marchés de la restauration

Trois lots sont concernés par le renouvellement des marchés :

- Self Harlay ; choix du prestataire Sodexo

- Self du palais de justice aux Batignolles et self du Millénaire 3 ; choix du prestataire Compass Group.

VII - Nouveau dispositif de la garantie locative des impayés (GLI)

Une subvention de 500 000 € est déjà prévue pour ce dispositif qui devrait être proposé aux agents au plus tard le 1^{er} septembre 2022. Entre-temps il faudra réaliser un marché et définir tout un champ de critères (personnes éligibles, zones de tension...).

IX - Les travaux en cours à l'hôtel des Bains de Saint-Cast

La deuxième phase des travaux a commencé à Saint-Cast (Côtes d'Armor) le 13 octobre pour une livraison en février 2022. Le hall d'accueil et la zone cafétéria vont également faire l'objet d'un toilettage.

Le représentant CFDT Interco,

Jean-Jacques Vêtu.